

FICHE SIGNALÉTIQUE

FCP ALPHA INVEST

FCP

Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 26/07/2022 sous la référence n° VP22106


Ikhlas METTIOU
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



0113

FE

M.Z

I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- Classification : Diversifié
- Indice de référence : L'indice de référence est composé de 45% Moroccan Bond Index Moyen Long Terme « MBI MLT » + 30% Moroccan Bond Index Moyen Terme « MBI MT » publiés par BMCE Capital + 25% Moroccan All Shares Index Rentabilité « MASI Rentabilité » publié par la bourse de Casablanca.
- Objectifs de gestion : Le fonds vise à offrir aux porteurs de part un outil de placement qui permet de saisir les opportunités présentes sur les marchés actions et de la dette, tout en surperformant l'indice de référence.
- Stratégie d'investissement :

Le FCP investira en permanence, à hauteur de 60% sans les atteindre, de ses actifs, hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé. Et à aucun moment ne peut atteindre 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM obligations, liquidités et créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire, en titres de créances.

Le FCP pourra également investir une partie de ses actifs en parts ou actions d'OPCVM, en titres d'organismes de placement collectif en capital (OPCC) et de fonds de placement collectifs en titrisation FPCT, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants:

- Obligations ;
- Titres de créances négociables ;
- Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;
- Actions ou parts d'O.P.C.V.M ;
- Titres émis par les organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;
- Titres émis par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ;
- Produits bancaires (Dépôts à terme) ;
- Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts ;
- Actions cotées à la bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé ;
- Certificats d'investissement et droit d'attribution ou de souscription.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : 2 ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public.



II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Exercice social : **01^{er} janvier au 31 Décembre.**
- Valeur liquidative d'origine : **1,000 Dirhams.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Si le jour de calcul de la valeur liquidative est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT et RED MED SECURITIES et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues aux sièges de RED MED ASSET MANAGEMENT ou RED MED SECURITIES. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des Intérêts courus.**



MZ

III- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 2% HT maximum des montants souscrits dont 0,2% au minimum, incompressible acquis au FCP.
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachats s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés dont 0,1% au minimum, incompressible acquis au FCP.
 - Cas d'exonération :
 - A la discrétion du réseau placeur hormis les droits acquis au fonds.
- Frais de gestion :
 - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par RED MED ASSET MANAGEMENT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)
(2) Dépositaire	0,03% HT
(3) Commissions AMMC	0,025% HT
(4) Commissaire aux comptes	10 000 MAD HT
(5) MAROCLEAR	Commission annuelle de gestion du compte émission: 3 600 MAD HT Droits d'admission annuels: 0,001% HT
(6) Frais de publication	Selon les tarifs fixés par le journal



IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : **10/03/2022, GP22032.**
- Société de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Abdeslam ABABOU** en sa qualité de **Président Directeur Général.**
- Dépositaire : **CDG Capital** sis à **Place Moulay El Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat** représenté par **Monsieur Omar BENSAID** et **Madame Lamya BENAZZOU.**
- Commercialisateur (s) :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED SECURITIES	Zakaria RADHI	0522 39 50 00
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdesselam ABABOU / Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 / 0537 63 07 19

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.

Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.

